



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt quinze  
L'an mil neuf cent soixante , le 20 OCTOBRE à 20H30  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M. CORRE YVES Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Transports scolaires Date de convocation du Conseil municipal 13.10.95  
vers CARHAIX

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception  
de :

ABSENTS : MM. Jean MIOSSEC

M<sup>lle</sup> JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

La facture des transports scolaires à destination de CARHAIX pour l'année 1994-1995 s'élève à 9364 F TTC. Les élèves sont au nombre de 6. La navette BRENNILIS:CARHAIX existe le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi. La part de la commune représente 30 % des frais du parcours.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire a payer cette facture à l'association Familiale Rurale de PLONEVEZ DU FAOU, organisme qui gère ce service.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

